



Ferus
BP 80114
13718 Allauch cedex



Pays de l'Ours - Adet
Maison des Associations
31160 Arbas

Communiqué

Le 30 janvier 2014

Interrogé par le Ministère de l'Ecologie,

le Museum National d'Histoire Naturelle préconise de lâcher rapidement et à minima

6 ourses dans les Pyrénées

Le Museum National d'Histoire Naturelle a rendu le rapport commandé en mai 2013 par le Gouvernement sur la place de l'ours dans les Pyrénées et la stratégie à mettre en œuvre pour sa conservation.

Le constat dressé par le Museum est très clair :

- L'ours brun n'a écologiquement **aucun impact négatif sur l'écosystème pyrénéen**, faune comme flore. Il y a donc toute sa place.
- **L'état de conservation de l'espèce est jugé « Défavorable inadéquat »** en regard des critères fixés par la Directive Habitats.

Rappelant que « la Directive Habitats impose aux Etats membres de maintenir les populations d'ours bruns dans un état de conservation favorable », et s'agissant des scénarii de conservation, le Museum

- considère que « **la non-intervention maximise les risques encourus pour le maintien de l'espèce dans les Pyrénées** puisqu'elle cumule à la fois les risques démographique et génétique pour les deux noyaux de la population ».
- préconise le **lâcher rapide, simultané et rapproché d'à minima « 4 femelles en Pyrénées occidentales et 2 femelles (pleines) en Pyrénées centrales »**.
- prévient que « **tout retard nécessitera une probabilité d'intervention ultérieure beaucoup plus importante** ».

Le Gouvernement dispose donc maintenant de « l'expertise collective associant les meilleurs scientifiques compétents sur le sujet » souhaitée dans sa lettre de commande au Museum, et de tous les éléments nécessaires pour élaborer en 2014 le nouveau « Plan Ours » promis par Philippe Martin.

Ferus et Pays de l'Ours-Adet demande au Ministre de l'Ecologie de lancer la préparation du nouveau Plan ours sans délai afin de tenir son engagement et d'éviter à la France qui prétend être « exemplaire en matière de biodiversité » d'être traduite devant la Cour de justice Européenne.

Il serait indécent de continuer à donner des leçons d'écologie à la Terre entière si nous ne sommes pas capables de conserver notre propre patrimoine naturel.

Contacts presse :

- Sabine Matraire, Vice-Présidente de Ferus : 06 71 89 62 62
- Alain Reynes, Directeur de Pays de l'Ours – Adet : 06 13 59 29 76